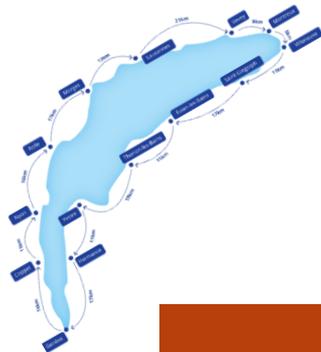


CLUB DES CYCLOS RANDONNEURS THONONAIS

Maison des Sports
Avenue de la Grangette
74200 THONON-LES-BAINS

www.cyclos-thonon.fr
cyclothonon@gmail.com



**RANDONNÉE PERMANENTE
LE TOUR DU LÉMAN CYCLO**
Label FFVélo-FFCT n° 350/20

Contact : Jean-Luc Houot
B2 Le Parc Ravel
6 Chemin du Pillon
74200 THONON LES BAINS
Tél.: 06 03 70 27 68
cyclothonon@gmail.com

Numéro d'inscription :

Cadre réservé à l'organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Pays :

Tél.: Portable :

Email :

Nom du Club :

N° FFCT du club : N° licence FFCT :

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité ».

Je règle mon inscription par chèque bancaire à l'ordre de : « **C.R.T** »

Inscription licencié(e) FFCT	6,00 €	
Inscription non licencié(e)	8,00€	
Majoration domiciliation à l'étranger	2,00 €	
Total en Euros (€)		

Fait à : Le :

Signature :





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

CLUB DES CYCLOS RANDONNEURS THONONNAIS

Maison des Sports
Avenue de la Grangette
74200 THONON-LES-BAINS

www.cyclos-thonon.fr
cyclothonon@gmail.com

Randonnée Permanente



Label FFVélo-FFCT
n° 350/20

Thonon-les-Bains, le



Le club des **Cyclos Randonneurs Thononnais** organise, contrôle et homologue la Randonnée Permanente dénommée : « **Le Tour du Léman Cyclo** ».

Cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes Français ou étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.

Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et son environnement.

Les participants non licenciés à la Fédération sont assurés au minimum en responsabilité civile (RC) par l'organisateur.

Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Durant la randonnée, le participant complétera son « Carnet de Route », soit par tampon humide, soit avec la mention « Photo n° .. » (Photo à fournir séparément) aux 7 points de contrôle suivants :

[1 - Thonon-les-Bains (Départ) : Capitainerie du port] [2 - Yvoire : Porte entrée cité médiévale] [3 - Genève : Jet d'eau ou horloge fleurie] [4 - Lausanne : Cathédrale ou Musée CIO] [5 - Montreux : Statue Freddie Mercury] [6 - Saint-Gingolph : Pont de la Morge] [7 - Thonon-les-Bains (Arrivée) : Château de Ripaille].

Celui-ci sera renvoyé à l'organisateur une fois la randonnée terminée pour homologation (diplôme).

Le parcours sera effectué dans son intégralité sans délai imposé, dans le sens de son choix⁽¹⁾ et en plusieurs fois si nécessaire.

(1) il est toutefois conseillé de le faire dans le sens des aiguilles d'une montre pour être au plus près de la rive du lac.

Le montant de l'inscription est fixé à :

Licencié : 6 euros

Non licencié : 8 euros



Majorés de 2 euros pour les expéditions à l'étranger.

À régler par chèque à l'ordre de « **Cyclos Randonneurs Thononnais** ».

Après réception de l'inscription (à demander deux ou trois semaines avant le départ prévu), le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités et les aspects pratiques (hôtels, restaurants, campings, vélocistes) ainsi qu'une documentation touristique.